



# **Indorama Ventures Public Company Limited**

## **Politique de propriété intellectuelle**

*(Approuvé par le Conseil d'Administration du No.2/2013 en date du 22 février 2013)*

## **Politique de propriété intellectuelle**

L'entreprise Indorama est un exploitant et propriétaire de la propriété intellectuelle et il est de notre politique d'entreprise de respecter les droits de propriété intellectuelle (DPI) des autres, comme nous aimerions qu'ils respectent la nôtre. La propriété intellectuelle peut généralement prendre la forme de droits d'auteur, brevets, marques ou de secrets commerciaux. La définition formelle, selon l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle est «créations de l'esprit» La propriété intellectuelle comprend des informations telles que les inventions, créations, les innovations, découvertes et améliorations générées, obtenus ou recueillis par les entreprises, y compris leurs brevets, droits d'auteur, marques de commerce, secrets commerciaux et renseignements commerciaux confidentiels apparentés.

Notre politique sur les droits de propriété intellectuelle est d'observer les lois et règlements associés à eux, pour protéger les résultats des activités intellectuelles avec les droits et faire un large usage de ces droits, et de respecter les droits légitimes de propriété intellectuelle des tiers. Nous avons un système avec lequel nous enregistrons des marques de commerces et des marques afin de les protéger pour notre propre usage.

Nous n'allons pas enfreindre sciemment sur la propriété intellectuelle ou d'un tiers, que ce soit par l'utilisation de matériel ou de logiciel que nous avons acquis grâce à l'achat ou à la location.

### **Utilisation des logiciels**

Le logiciel d'entreprise sera acheté auprès de sources légitimes pour lesquels la société a le droit d'utiliser ce logiciel.

C'est la politique de notre entreprise d'utiliser le logiciel uniquement sous licence conformément aux termes de son contrat de licence. La violation d'un accord de licence est illégale et peut exposer la Société à des poursuites et des sanctions pécuniaires importantes. Par conséquent, les employés de la Société ne peuvent pas faire tout ce qui suit, sans l'autorisation du chef de service informatique.

- Installer le logiciel de l'entreprise sur un ordinateur à la maison;
- Faire une copie de tout logiciel de société pour une raison quelconque;
- Installer tout logiciel sur n'importe quel ordinateur de la Société;

La Société peut vérifier les ordinateurs appartenant à l'entreprise à tout moment pour assurer la conformité avec cette politique. Les employés, étant au courant de toute utilisation abusive de logiciels ou de la documentation relative au sein de l'entreprise, devront en référer à leur chef de service.

### **Société de propriété intellectuelle et les secrets commerciaux**

La politique générale de la Société est que la personne qui crée une œuvre personnelle, est l'auteur de ce travail, à moins que le travail est «work made for hire». Un «work made for hire" est un travail préparé par un employé dans le cadre de son emploi ou un travail commandé spécialement ou commandé pour une utilisation en tant que contribution à une œuvre collective. La Société paie ses employés pour le travail, dont certaine inclut de créer ou améliorer des produits ou des systèmes mis en œuvre ou non.

Par conséquent, l'entreprise reste propriétaire de toute propriété intellectuelle créée par ses employés et cela restera notre propriété, même après que ces employés aient quitté l'entreprise.

Les secrets commerciaux sont une partie de notre propriété intellectuelle et peuvent être tangibles ou intangibles, pour exemple une stratégie visant à accroître l'efficacité des travailleurs. Nous attendons de nos salariés et anciens salariés qu'ils gardent nos secrets commerciaux.

A moins qu'un accord écrit soit indiqué en spécifiant la propriété ou de la cession des droits, la Société ne détient pas les droits de propriété intellectuelle d'une œuvre de commande qui est réalisée par un consultant ou un entrepreneur indépendant.

### **Confidentialité**

Toutes les parties doivent respecter la confidentialité de notre propriété intellectuelle, y compris les secrets commerciaux.

Nous nous réservons le droit de prendre des mesures juridiques pour faire valoir nos droits si nous croyons que quelqu'un a abusé d'informations ou cherché à faire un profit à partir de nos biens et secrets commerciaux.